



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences après la victoire du PSG

Question au Gouvernement n° 755

Texte de la question

VIOLENCES APRÈS LA VICTOIRE DU PSG

Mme la présidente . La parole est à M. Corentin Le Fur.

M. Corentin Le Fur . La victoire historique du Paris Saint-Germain samedi soir aurait dû offrir une soirée de liesse, de partage et de communion collective.

M. Jean-Luc Bourgeaux . C'est vrai !

M. Corentin Le Fur . Elle a malheureusement été gâchée par des scènes insupportables et inqualifiables, devenues hélas tristement banales, de chaos en plein Paris : vitrines cassées, magasins pillés, voitures brûlées, supporters agressés, forces de l'ordre et même pompiers pris pour cible. Le bilan est dramatique : plus de 600 interpellations, au moins deux décès et des centaines de blessés. Je ressens, comme beaucoup de Français, un sentiment d'écœurement.

M. Laurent Jacobelli . Il faut en parler au président de LR !

M. Corentin Le Fur . Je pense à tous ces vrais supporters du PSG, à tous ces amoureux du football qui se sont fait voler leur victoire et gâcher leur bonheur par des casseurs et des voyous. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe DR.) Je pense à toutes ces familles, à tous ces gens honnêtes, à ces citoyens respectueux qui, par peur d'être dépouillés, ont renoncé à sortir pour fêter le titre de leur club. Ce scénario se répète désormais à chaque grand rassemblement : une minorité violente, souvent organisée, saccage l'espace public et s'en prend aux commerçants.

Monsieur le ministre de l'intérieur, je connais votre détermination absolue et votre grande fermeté. Nous devons trouver une réponse collective pour dire « plus jamais ça ». Tous ceux qui cassent, brûlent, pillent, caillassent les forces de l'ordre ou les pompiers doivent être condamnés et lourdement sanctionnés. (*Mêmes mouvements.*)

M. Julien Odoul . Cela fait des années qu'on le dit !

M. Corentin Le Fur . Surtout, ils ne doivent plus bénéficier d'un seul euro d'aide de l'État. C'est pourquoi, avec mes collègues du groupe Droite républicaine, nous avons déposé une proposition de loi pour instaurer un principe de casseur-payeur.

M. Patrick Hetzel . Très bien !

M. Corentin Le Fur . Notre proposition est simple : plus de RSA, plus d'allocation, plus d'APL, plus d'aide à la

formation, plus aucune aide pour ceux qui sèment le chaos dans notre pays. (*Mêmes mouvements. – M. Jean-François Coulomme s'exclame.*)

M. Alexandre Portier . Pas un euro pour les voyous !

M. Corentin Le Fur . C'est en les frappant au porte-monnaie que nous pourrions mettre fin à cette triste spécificité française et, je l'espère, retrouver le sens de la fête dans notre pays. Êtes-vous prêt, monsieur le ministre, à soutenir cette initiative ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mme Brigitte Barèges applaudit aussi.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Je soutiendrai cette proposition de loi avec joie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Vous avez totalement raison : face à ces barbares, nous ne pouvons nous contenter d'une réponse sécuritaire. En effet, nous ne pourrions jamais positionner des cordons de CRS devant chaque vitrine de magasin, ni des escadrons de gendarmerie mobile à chaque carrefour et dans chaque rue de France. La réponse doit être aussi judiciaire.

Vous avez également raison de défendre le principe du casseur-payeur, qui doit être cardinal. Je formulerai quatre propositions. Premièrement, que l'État se retourne systématiquement contre les casseurs, en leur imputant une dette personnelle ineffaçable et en mobilisant les moyens du Trésor public pour la recouvrer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs du groupe HOR.*) Deuxièmement, mobiliser la solidarité familiale : l'article L. 227-17 du code pénal n'est pratiquement jamais utilisé, alors qu'il permet de rendre les familles financièrement solidaires lorsqu'elles se révèlent défaillantes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Patrick Hetzel . Excellent !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Troisièmement, faire payer les casseurs en réduisant, voire en supprimant totalement les aides sociales qu'ils perçoivent. La société française n'a pas à payer pour des casseurs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*) Enfin, rendre automatique la constitution de partie civile : beaucoup de commerçants, d'artisans, de collectivités et de citoyens ne pensent pas à engager une telle démarche pour faire payer les casseurs. Il faut qu'elle soit systématiquement prévue pour assurer enfin le plein exercice de ce principe : « tu casses, tu paieras ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Corentin Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 755

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 juin 2025